Déclaration liminaire au CSA du 3 novembre 2026

Monsieur le président,

Nos mandats syndicaux s'achèveront prochainement, et pour ce dernier CSA de cette mandature, le dialogue social se voit une nouvelle fois remisé au banc du « sans importance » !

En effet, une fois de plus cette instance, comme toutes celles de votre programme de dialogue social, est le reflet de la dégradation et de la valeur que vous accordez à ce genre d'exercice !

La preuve ? Ce comité, à peine réuni, est déjà frappé du sceau de l'illégalité : En effet par mail du 27 octobre 2026 envoyé à 16h42, vous avez convoqué une organisation syndicale non représentative à notre instance dans les mêmes conditions que les représentants syndicaux élus à cette dernière ; de facto, cette instance siège de façon anormale et illégale !!!

Cela pourrait être une bourde, mais non, car cette même instance, aurait dû se réunir avec un ordre du jour automnal, ou les sujets se sont envolés comme les feuilles mortes des arbres ! Car sans l'intervention des organisations syndicales, l'ordre du jour crierait famine !! je vous rappelle que l'administration est pleinement en charge de cet exercice…

D'autre part, nous entrevoyons une réorganisation des services, puisque les dernières fiches de poste du C.R.A sont nouvellement géolocalisé à Nancy et non plus à St Diè des Vosges. Le CSA devrait être consulté afin de recueillir son avis, mais non, pas à l'ANFR, vous indiquez un simple point info dans l'ordre du jour??

Alors monsieur le président, à l'aube de nos futurs mandats, et n'y voyez aucune manœuvre électorale de notre part, nous vous alertons !

Le futur mandat ne souffrira pas de ce manque d'intérêt : Les dossiers transmis à 15h00 pour une réunion le lendemain, les ordres du jour purement formalistes, les Groupes de travail ou le sujet est connu deux jours à l'avance, quand ils ne se transforment pas en CSA, les formations spécialisées qui se transforment en réunion aseptisées, les procès-verbaux des instances du premier trimestre signés et validés 6 mois plus tard !!

Non cela ne sera pas possible, et ne sera plus toléré, voir accepté !

Le dialogue social à l'ANFR ne peut être que le résultat et l'ambition que son chef veut bien y mettre ! Un dialogue social de qualité ne se décrète pas, il se cultive, il se nourrit d'échanges et non pas d'obligations !

Alors, monsieur le président, comme disait l'autre pour ces quatre futures années : on compte sur vous !

Les élus UNSA Cefi, vous remercient de votre écoute et demande que cette déclaration liminaire soit annexée de droit au procès-verbal de ce CSA.